

SILLAGE REVUE DE PRESSE



ouest france **LUNDI 18 FÉVRIER**

Cap sur les Assises nationales de la pêche plaisance

Jean Kiffer, président de la FNPPSF (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs), annonce l'organisation d'Assises nationales en novembre à Saint-Nazaire. « Les cinq fédérations de pêche de loisir sont coorganisatrices », souligne-t-il. Une première qui vise à mettre en valeur le poids économique de la pêche plaisance, mais aussi « sa manière volontariste de gérer la ressource ». Trois thèmes – environnement, sécurité et gestion portuaire – vont constituer l'épine dorsale de ces deux journées d'échanges, les 14 et 15 novembre. En France, entre 2,5 et 3 millions de personnes pratiquent la pêche en mer. Ces pêcheurs, dits amateurs, ne sont pas toujours au mieux avec les professionnels (pêcheurs

et conchyliculteurs). Jean Kiffer souhaite pourtant illustrer le souci de protéger la ressource, omniprésent, « en limitant les captures des espèces classées en difficulté par l'Europe, comme le cabillaud et la plie en Manche et en Mer du Nord ». Les pêcheurs plaisanciers veillent aussi à leur sécurité. « Nous avons un partenariat avec la SNSM pour inciter au port des vêtements à flottabilité intégrée (VFI) », indique le président de la FNPPSF. Parmi les souhaits qui seront évoqués lors de ces futures assises nazairiennes, celui d'obtenir l'élargissement du terrain de chasse de 6 à 12 milles. Cette fois, c'est du côté des Cross (Centres régionaux opérationnels de surveillance et de secours) que l'on risque de renâcler.



L'un des volets des futures Assises de la pêche plaisance concerne l'extension de la zone de pêche de 6 à 12 milles.